

AUTOMNE 2026

L'ACHIGANOIS

La famille notre fierté....
à travers la nature, on la cultive !

Dans ce numéro

- Actualités
- Activités à venir
- Le p'tit achiganois



Municipalité de
Saint-Roch-de-l'Achigan



Rédaction et correction : Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

Production graphique : Myriam Côté

Impression : Groupe Kiwi

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026



MOT DU MAIRE

Un an à bâtir le Saint-Roch-de-l'Achigan de demain

Chères Achiganoises, chers Achiganois,

Il y a maintenant un an, vous nous avez confié la responsabilité de faire avancer Saint-Roch-de-l'Achigan avec un conseil municipal renouvelé. Depuis, avec mes collègues élus, nous avons voulu donner une direction claire à notre municipalité et, surtout, faire de nos valeurs une réalité concrète.

La famille, l'agriculture, la nature et la fierté sont devenues les quatre piliers qui guident nos décisions et nos projets. En seulement quelques mois nous avons réalisé des projets qui améliorent directement notre qualité de vie : une nouvelle piste à rouleaux, une nouvelle patinoire de dek hockey et réfrigérée, le nouveau Wi-Fi accessible dans le parc de l'Eschaillon, un piano public, un Croque-Livres devant la mairie, une jardinothèque et des ateliers de skate pour nos jeunes tout au long de l'été. Nous avons également présenté la programmation estivale la plus complète de notre histoire, en multipliant les occasions de nous retrouver et de profiter pleinement de notre municipalité. Cela s'ajoute aux gestes pour faciliter la vie des citoyens, notamment en permettant plusieurs versements pour la taxe de bienvenue, et pour mieux utiliser nos ressources, avec l'entente de mutualisation des services d'urbanisme avec la municipalité voisine de Saint-Roch-Ouest.

Dans le même esprit, nous avons adopté un nouveau règlement permettant le jeu libre dans les rues résidentielles. Cette initiative a d'ailleurs fait rayonner Saint-Roch-de-l'Achigan jusque dans la presse nationale!

Nous avons aussi voulu mettre davantage de vie, de culture et de fierté au cœur de notre village. L'accueil de la mairie a été réaménagé, une artiste est maintenant en résidence, et un nouveau buste rend hommage à notre fondateur. Ces gestes peuvent sembler petits, mais ils participent tous à une même ambition : faire de Saint-Roch-de-l'Achigan un endroit où l'on est fier de vivre.

Cap sur nos infrastructures

Notre travail ne s'est toutefois pas limité aux projets visibles. Nous avons posé des bases importantes pour l'avenir. En plus de la création de 4 nouveaux postes pour soutenir l'entretien de nos bâtiments, on a amorcé les plans et devis pour la réfection des rangs Saint-Régis et Rivière sud, réalisé la réfection des trottoirs du pont d'Orsonnens, acquis un terrain stratégique sur la rue Principale au coin de Beaucage et adhéré à IVÉO afin d'accélérer notre capacité à innover.

Et parmi tous les dossiers qui occupent notre conseil, il en est un qui aura une portée particulière sur notre avenir collectif : celui de notre nouvelle station d'eaux usées, dont le travail se poursuit sur une base hebdomadaire. Nous avançons avec rigueur, étape par étape, parce que nous sommes conscients de l'importance de ce projet, ni plus ni moins que le plus important de notre histoire. La nouvelle station d'eaux usées ne sera pas simplement une infrastructure de plus : elle contribuera à façonner l'avenir de notre territoire et notre capacité à nous développer de façon responsable. C'est pourquoi nous avons posé un geste financier majeur en créant une réserve de 3 millions de dollars qui lui est entièrement dédiée. Nous continuerons de vous tenir informés de son avancement au fil des prochaines étapes.

Un an, ce n'est finalement que le début

Notre conseil municipal travaille avec une vision à long terme, animé par la volonté de continuer à investir intelligemment dans nos infrastructures, dans nos familles, dans notre environnement et afin de préserver notre milieu agricole.

Je tiens à remercier nos employés municipaux qui adhèrent à la vision, nos nombreux partenaires et, surtout, vous, les citoyens. Après cette première année, nous avons choisi une direction, nous avons commencé à la concrétiser et nous avons encore beaucoup à bâtir. Le meilleur est à venir pour Saint-Roch-de-l'Achigan!

Sébastien Marcil
Maire

LES CONSEILLERS



Alexandra Benny
Conseillère district 1
district1@sra.quebec



Richard Dubé
Conseiller district 2
district2@sra.quebec



Sylvain Payette
Conseiller district 3
district3@sra.quebec



Eric Muloin
Conseiller district 4
district4@sra.quebec

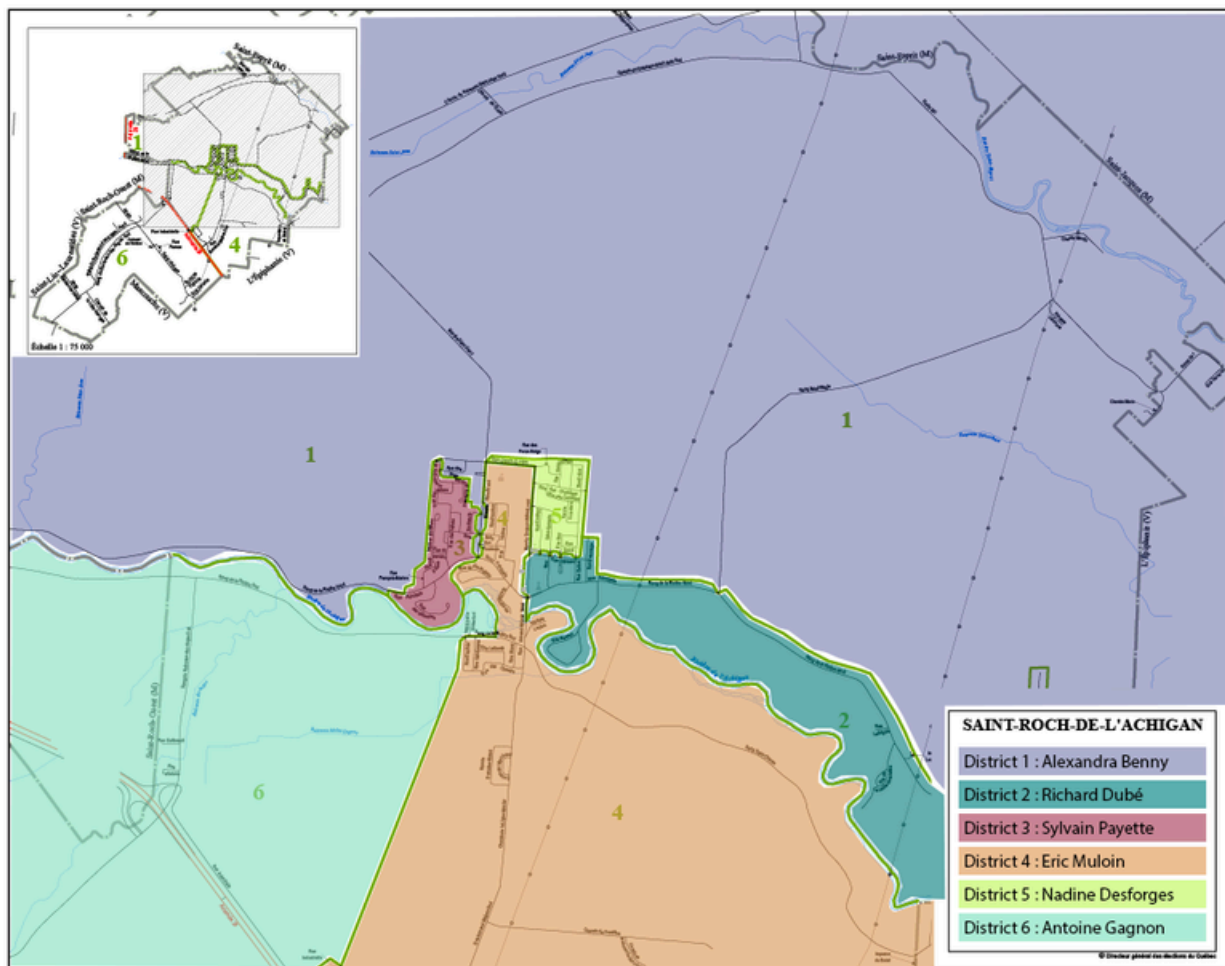


Nadine Desforges
Conseillère district 5
district5@sra.quebec



Antoine Gagnon
Conseiller district 6
district6@sra.quebec

CARTE DES DISTRICTS



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

19 octobre 2026

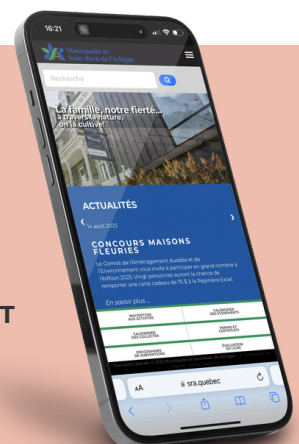
9 novembre 2026

VERSEMENT DE TAXES

19 octobre 2026



SUIVEZ NOS SÉANCES EN DIRECT
SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA
MUNICIPALITÉ!





POUR NOUS JOINDRE

Mairie de Saint-Roch-de-l'Achigan

7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat
Saint-Roch-de-l'Achigan
(Québec) J0K 3H0

450 588-2326
reception@sra.quebec

DIRECTION GÉNÉRALE

David Cousineau
Directeur général et greffier-trésorier adjoint

Vianca Moreno
Directrice générale adjointe et greffière

BUREAU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'INNOVATION

Éric Boulay
Chef du bureau de projets

COMMUNICATION

Myriam Côté
Responsable des communications et de la
participation citoyenne

SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Delphine Bourdages-Beaupré
Directrice du service à la communauté

ADMINISTRATION

Christiane Loranger
Adjointe administrative

Sylvie Chayer
Agente d'accueil

BIBLIOTHÈQUE

Sylvain Bouchard
Coordonnateur de la bibliothèque et de la culture

Marie-France Rousseau
Commis aux usagers

SERVICE DES FINANCES

Isabelle Morin
Directrice des finances et trésorière

Symoukda Douangmala
Agente d'administration

Jennie Lacombe
Agente d'administration

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

David Paquet
Contremaître

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME DURABLE

Chhay Lin Siv
Directeur du service de l'aménagement
du territoire et de l'urbanisme durable

Félix Leclerc
Inspecteur principal

Francis Moisan
Inspecteur adjoint

Votre municipalité se refait une beauté... EN LIGNE!

Cet automne, découvrez nos deux nouveautés numériques :



NOUVEAU SITE WEB

Une plateforme repensée
pour trouver plus facilement
l'information municipale.



NOUVEAU PORTAIL CITOYEN

Un espace pratique pour
accéder à des services et
effectuer vos démarches en
ligne.

Surveillez nos réseaux sociaux!

NOUVEAU RÈGLEMENT : LE JEU LIBRE MAINTENANT PERMIS DANS NOS RUES!

Dans nos quartiers, il n'est pas rare de voir des enfants jouer au hockey ou au basketball dans la rue, ou encore y faire du vélo avec leurs amis. Jusqu'à tout récemment, un règlement municipal interdisait toutefois officiellement les jeux dans les rues de Saint-Roch-de-l'Achigan.

Afin d'adapter la réglementation aux réalités d'aujourd'hui, le conseil municipal a adopté, le 17 août dernier, le **Règlement 585-2026** relatif aux jeux de rue. Cette nouvelle réglementation permet désormais la pratique du jeu libre dans certaines rues résidentielles du territoire, dans le respect de règles visant à assurer une cohabitation harmonieuse et sécuritaire entre les personnes qui jouent, les résidents et les automobilistes.

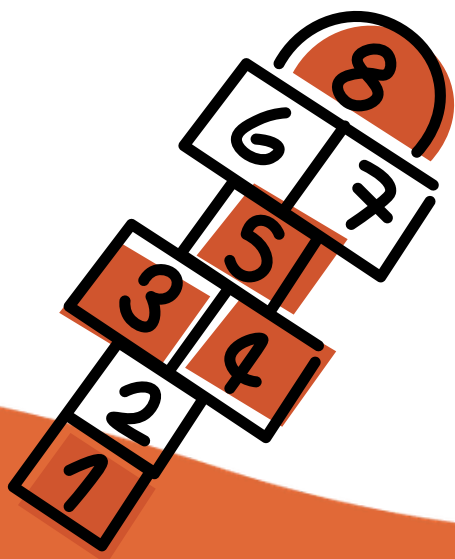
Cette initiative vise à encourager les enfants et les familles à bouger, à profiter de leur quartier et à adopter de saines habitudes de vie. Elle contribue également à faire de nos rues des milieux de vie plus animés, actifs et rassembleurs.

Bientôt, des zones de jeu libre spéciales dans nos quartiers

Le nouveau règlement prévoit également la création de zones de jeu libre spéciales. Les citoyens seront bientôt invités à proposer des secteurs résidentiels qui pourraient accueillir une zone identifiée par un marquage particulier.

Les emplacements proposés feront l'objet d'une analyse municipale afin d'évaluer leur admissibilité. Plusieurs critères seront pris en considération, notamment la sécurité, la circulation et les caractéristiques propres au milieu.

Vous croyez que votre rue serait un endroit idéal pour accueillir une zone de jeu libre spéciale? Restez à l'affût: plus de détails seront communiqués prochainement!



SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN EN FÊTE



L'édition 2026 de Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête s'est tenue le 22 août dernier au parc de l'Eschaillon. Encore cette année, les citoyens étaient au rendez-vous pour profiter d'une programmation entièrement gratuite, où activités, découvertes, musique et plaisir étaient au programme!

Tout au long de l'après-midi, petits et grands ont profité d'une foule d'activités : jeux gonflables, maquillage, pédalos, taureau mécanique, mini-fermette, soccer-bulle et initiation au pickleball. Des cours de danse en ligne, un spectacle de danse country et la prestation de la chorale **Les Voix de l'Achigan** ont également animé la journée.

En après-midi et en soirée, la musique a pris le relais avec les prestations de **K Pop Demon Hunters**, **Laurence St-Martin**, **Passe-moé la puck** (hommage aux Colocs) et **La Grand Messe** (hommage aux Cowboys Fringants), offrant une programmation musicale diversifiée pour terminer la journée en beauté.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement ses partenaires, collaborateurs et bénévoles pour leur précieuse contribution à la tenue de cet événement.

On se donne rendez-vous l'an prochain pour la 18e édition!



INAUGURATION DE LA PISTE À ROULEAU

Le 22 août dernier, la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan a inauguré officiellement sa nouvelle piste à rouleaux (pumptrack), située au parc de l'Eschaillon.

Cette toute nouvelle infrastructure offre aux amateurs de vélo, de trottinette, de planche à roulettes et de patin à roues alignées, un environnement accessible et sécuritaire pour s'amuser, tout en encourageant l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vie.

La piste à rouleaux fait partie d'un projet d'aménagement du parc de l'Eschaillon, incluant également le Planchodrome Desjardins, quelques sentiers, des zones d'éclairage supplémentaires, ainsi que la revitalisation des espaces publics.

L'attraction a vu le jour grâce à la généreuse contribution de 150 000 \$ de la Caisse Desjardins de Saint-Roch-de-l'Achigan, qui a également permis la réalisation du Planchodrome Desjardins.

La Municipalité invite les familles à découvrir cette installation récréative au parc de l'Eschaillon!



INSTALLATION D'UN CROQUE-LIVRE À L'HÔTEL DE VILLE

Depuis le 30 juin 2026, les citoyens de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan ont accès à un tout nouveau croque-livre, situé à l'entrée principale de la Mairie.

Les croque-livres sont basés sur des principes de partages et de découvertes.

Les citoyens sont en mesure de prendre des livres, tout à fait gratuitement, mais aussi de les rapporter ou de les remplacer par d'autres œuvres, afin de les faire connaître et voyager.

Le projet a donné lieu à une très belle collaboration entre la Municipalité et les élèves de l'École secondaire de l'Achigan, puisqu'ils ont pris en charge la décoration du croque-livre.

Avec cette initiative, la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan souhaite donner accès à la lecture, tout en favorisant l'apprentissage et la réussite, et ainsi bonifier l'offre culturelle déjà disponible sur son territoire, par le biais de la bibliothèque Lise-Lavallée-Lamarche.

En passant par la Mairie, venez jeter un coup d'œil à notre beau croque-livre!



FIN DES TRAVAUX SUR LE PONT D'ORSONNENS

Du 8 juin au 23 juillet 2026, des travaux de réfection ont été effectués sur le pont de la rue Principale (route 339), dans le but d'assurer la sécurité des passages piétons.

En effet, une seule traverse piétonnière a été conservée, afin de simplifier et améliorer les déplacements.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des intervenants ayant contribué au projet, ainsi que les citoyens pour leur patience et leur compréhension durant la période des travaux.

LE BUSTE DE NOTRE FONDATEUR EST DE RETOUR !

À la suite de la disparition mystérieuse du buste du fondateur de la Municipalité, survenue en août 2025, la Municipalité a choisi d'en faire réaliser un tout nouveau en faisant appel au talent du sculpteur-portraitiste Jean-Pierre Busque.

Aujourd'hui, le buste a retrouvé sa place au cœur de notre patrimoine, dans une version encore plus imposante, à la hauteur de notre fondateur et de la place importante qu'il occupe dans l'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement Mme Lise Gauthier, présidente de la Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan, pour son implication et sa précieuse collaboration, qui ont contribué à créer une représentation fidèle et réaliste de notre fondateur.



UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS COLS BLANCS !

La Municipalité a signé, en juin dernier, une nouvelle convention collective avec ses employés cols blancs.

Adoptée par le conseil municipal en date du 15 juin 2026, et valide jusqu'au 31 décembre 2028, cette entente inclut des progrès significatifs, tels que des mesures facilitant la

conciliation travail-famille, un rattrapage salarial tenant compte du contexte économique actuel, ainsi que la création d'un comité de classification des postes.

Comptant 10 employés, les cols blancs jouent un rôle primordial au niveau de la prestation des services municipaux, notamment dans les domaines de l'administration, de l'urbanisme, des loisirs, des communications et des actions envers la communauté.

La Municipalité tient à remercier les membres des comités de négociation, ainsi que les employés impliqués, pour leur professionnalisme et leur engagement durant les procédures.



UN ACCÈS WI-FI GRATUIT AU PARC DE L'ESCHAILLON

Depuis quelques semaines, les citoyennes et les citoyens peuvent profiter gratuitement d'un accès Internet sans fil au parc de l'Eschaillon.

Ce service permet notamment aux personnes qui n'ont pas de connexion Internet à domicile, qui n'ont pas de données mobiles ou qui disposent d'un forfait limité de rester connectées lors de leurs déplacements.



DEUX NOUVELLES RESSOURCES AU SERVICE DES CITOYENS

La Municipalité est heureuse d'accueillir Mme Myriam Côté et Mme Delphine Bourdages Beaupré au sein de son équipe.

À titre de responsable des communications et de la participation citoyenne, Mme Côté est responsable de la planification, de la coordination et de la diffusion des communications municipales sur l'ensemble des plateformes de la Municipalité. Elle développe également des initiatives visant à encourager la participation des citoyens aux projets et aux activités qui contribuent au dynamisme de la communauté achiganoise.

Comme directrice du Service à la communauté, Mme Bourdages Beaupré travaille à bonifier l'offre d'activités et de services en loisirs, sports, culture, vie communautaire et de la bibliothèque. Elle collabore également avec les organismes et partenaires du milieu pour faire émerger des projets répondant aux besoins de la communauté.

Leur arrivée vient ainsi renforcer les services et le lien entre la Municipalité et ses citoyens. Le conseil municipal et toute l'équipe leur souhaitent beaucoup de succès !



ENTENTE DE COLLABORATION ENTRE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN ET SAINT-ROCH-OUEST !

Les Municipalités de Saint-Roch-de-l'Achigan et de Saint-Roch-Ouest ont signé une entente visant à mettre en commun leurs ressources en matière d'inspection et d'expertise ciblée, tout en assurant un service de proximité adapté aux besoins des citoyens.

Entrée en vigueur le 1er septembre 2026, cette entente permet à la Municipalité de Saint-Roch-Ouest de bénéficier de services d'inspection municipale à raison de huit heures par semaine.

Ces services comprennent notamment l'application des règlements municipaux, la délivrance des permis et certificats ainsi que le suivi des dossiers en matière d'urbanisme.

Par cette initiative, Saint-Roch-de-l'Achigan et Saint-Roch-Ouest réaffirment leur volonté de travailler en collaboration afin d'offrir des services municipaux accessibles, efficaces et adaptés aux réalités de leur territoire respectif.



Vie municipale

BIBLIOTHÈQUE LISE-LAVALLÉE-LAMARCHE



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI : Fermée

MARDI : 12 h à 20 h

MERCREDI : 10 h à 20 h

JEUDI : Fermée

VENDREDI : 10 h à 17 h

SAMEDI : 9 h à 14 h

DIMANCHE : Fermée

PROGRAMMATION

HEURE DU CONTE

Les samedis

12 septembre, 17 octobre, 14 novembre

10 h à 11 h 30

Avec son expérience d'éducatrice et sa passion pour le théâtre, **Marimagine** crée des moments magiques pour éveiller l'imaginaire des enfants et leur transmettre l'amour de la lecture.

CHASSE AUX FANTÔMES À LA BIBLIOTHÈQUE

Chaque Halloween, **la bibliothèque est hantée par vingt fantômes** qui s'amuse à troubler nos activités régulières. Les chasseurs de fantôme sont invités à venir nous aider à déloger ces petits coquins.

Mardi le 27 octobre de 16h à 20h

Mercredi le 28 octobre de 10h à 20h

Vendredi le 29 octobre de 16h à 20h

Samedi le 31 octobre de 9h à 13h30

**2 fantômes par chasseur.*

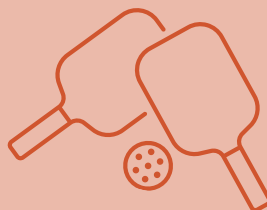


PICKLEBALL

Les jeudis : 19 h à 21 h 30

Les dimanches : 9 h à 12 h

**Lieu à confirmer*



Cette activité est ouverte à tous, débutants comme intermédiaires. Un cours d'initiation aux règles est également offert pour les nouveaux joueurs souhaitant découvrir ce sport convivial et en plein essor.

Pour plus d'information

Philippe Lauzon : 514 805-0990 | lauzon.philippe26@gmail.com

ACTIVITÉS MUNICIPALES À VENIR

LE BAL DES CLOWNS

Samedi 31 octobre

Dès 17 h 30

La magie de l'Halloween s'invite à Saint-Roch-de-l'Achigan !

Le samedi 31 octobre, venez célébrer avec nous au **Bal des clowns**, qui se tiendra sur le terrain de la Mairie. Au programme : animations festives et bien sûr, une généreuse distribution de bonbons pour tous les petits monstres, sorcières et superhéros du village! D'autres détails suivront bientôt : surveillez nos médias municipaux pour ne rien manquer. Préparez vos costumes... et vos sacs à bonbons ! 🍬👻



ILLUMINATION DU SAPIN ET FÊTE DE NOËL

Samedi 28 novembre

Dès 15 h

La magie des Fêtes s'installera prochainement à la Mairie. Joignez-vous à nous pour la traditionnelle **illumination du grand sapin** en compagnie... du vrai Père Noël !

Au programme : des activités familiales pour profiter pleinement de la magie des Fêtes, avec un feu de joie, des boissons chaudes et la traditionnelle remise de lettres au père Noël.



CET ÉTÉ, À SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN





Organismes

En savoir plus



COMITÉ DE SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU MOULIN BLEU

Le Moulin Bleu de Saint-Roch-de-L'Achigan a été en activité pendant plus de 150 ans avant de fermer définitivement ses portes en 2019. Conscients de l'importance patrimoniale de ce lieu, des citoyens, à l'initiative de la Société d'histoire de Saint-Roch, se sont mobilisés afin d'assurer sa sauvegarde et sa mise en valeur pour la communauté achiganoise, mais aussi pour l'ensemble de Lanaudière et du Québec.

Cette année encore, le Moulin Bleu tiendra son événement annuel, la **Moulange Éphémère**, durant la fin de semaine de l'Action de grâce, soit les **10 et 11 octobre** prochains. Les visiteurs pourront voir le moulin en action, assister à différentes activités, telles que le battage du grain à l'ancienne au fléau, et rencontrer des artisans ainsi que des experts du milieu. Il sera également possible de se procurer de la farine fraîchement moulue. Les heures d'ouverture ainsi que la programmation complète seront annoncées sur le site Web et la page Facebook du comité.



Pour nous venir en aide :

- Faire un don
- S'impliquer
- Participer à nos activités
- Faire connaître le projet

Mireille Desrochers, administratrice
514-709-2490
moulinbleusra@gmail.com
lemoulinbleu.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Notre présidente, Lise Gauthier, a reçu le 30 mai, dans le cadre des assises annuelles de la Fédération Histoire Québec tenues à Terrebonne, le **Prix Honorius-Prévost** qui vise à reconnaître et mettre en valeur le travail bénévole accompli dans ses sociétés membres.

Cette reconnaissance largement méritée l'honore pour ses nombreuses années de travail bénévole, sa généreuse implication dans la Société d'histoire locale et sa contribution exceptionnelle au milieu.

Félicitations à Lise Gauthier, sans qui la Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan n'aurait pas atteint ce niveau de créativité, d'engagement et de reconnaissance dans le milieu.



COMPTOIR MINI-BUDGET

Le Comptoir Mini-Budget a à cœur de soutenir les personnes et les familles de notre communauté. Nous offrons de l'aide alimentaire ainsi que des activités de cuisine collective et de transformation alimentaire, dans un esprit d'entraide, de partage et de solidarité.

Nos services sont offerts aux citoyens de Saint-Roch-de-l'Achigan et de Saint-Roch-Ouest.

Besoin d'aide alimentaire?

514-236-4479



Horaire de la friperie

Jeudi Étudiants
13 h à 20 h 12 h 30 à 13 h

**Les dons sont acceptés lorsque l'espace le permet.*

Cuisine et aide alimentaire

30 rue Wilfrid-Locat
Saint-Roch-de-l'Achigan, J0K 3H0

Friperie

6 rue Wilfrid-Locat
Saint-Roch-de-l'Achigan, J0K 3H0

Nous recherchons
toujours des
bénévoles !

CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières reprend ses activités dès le 8 septembre 2026. Les membres pourront se réunir les lundis et mardis, de 9 h à 15 h, ainsi que les **mercredis en soirée, de 18 h 30 à 21 h**. Notre **Marché de Noël** se tiendra le **28 et 29 novembre 2026**.

POUR FAIRE PARTIE DE NOTRE CERCLE

Vous voulez briser l'isolement, tout en participant à un atelier, ou bien redonner de votre savoir-faire? Le Cercle de Fermières est l'endroit à Saint-Roch-de-l'Achigan où l'on peut socialiser, faire des projets et plus encore. Venez nous visiter, il nous fera plaisir de vous accueillir et partager notre bonne humeur. **Prix pour inscription 38\$ pour l'année.**

NOUVEAUTÉ AU CERCLE

Le Cercle de Fermières de Saint-Roch-de-l'Achigan souhaite souligner l'arrivée des nouveaux bébés dans notre municipalité!

Chaque mois, les familles qui souhaitent participer seront invitées à venir rencontrer les membres du Cercle dans leur local. Un petit présent, confectionné avec soin par nos Doigts de Fée, sera remis à chaque nouveau-né.

Vous attendez un bébé? Pour participer, il suffit d'inscrire votre nouveau-né avant sa naissance et de fournir une preuve de résidence.

Pour informations :

France Gibouleau, 438 882-5396

MAISON DES JEUNES D.O. ADOS

Cet automne, ça bouge à la MDJ DO.ADOS!

La Maison des jeunes MDJ DO.ADOS invite les jeunes de 10 ans et plus à participer à sa programmation d'automne, sous le signe de la créativité, de l'apprentissage et de l'entraide.

HORAIRE D'AUTOMNE

Mardi au jeudi : 15 h à 20 h
Vendredi : 15 h à 21 h

1042, rue Principale, Saint-Roch-de-l'Achigan
450 588-6589

Ateliers créatifs

Slam • Bande dessinée • Podcast

Soutien et apprentissages

Aide pédagogique
Café 101 pour les jeunes de 10 ans et plus

Suivez-nous en
scannant le
code QR!



LA CHORALE LES VOIX DE L'ACHIGAN

Après le beau succès de notre concert *Carnet de voyage*, présenté les 6 et 7 juin derniers, nous poursuivons avec enthousiasme nos activités en vue de la saison 2026-2027. Nous remercions sincèrement nos choristes, nos bénévoles, notre public et nos commanditaires pour leur précieux soutien et leur fidélité.

Sous la direction musicale de Mme Céline St-André, nous avons repris nos répétitions au début du mois de septembre et travaillons activement sur un répertoire varié qui soulignera avec fierté nos 40 ans de chœur !

Toujours animés par le désir de faire vibrer la vie culturelle de notre communauté, nous invitons la population à suivre nos activités sur notre page Facebook, notre site web et notre chaîne YouTube.

Nous sommes toujours à la **recherche de nouvelles voix** pour se joindre à nous ! Que vous ayez déjà chanté ou que vous souhaitiez vivre une belle expérience musicale et humaine, vous êtes les bienvenus. Il est encore temps d'intégrer le groupe !

Enfin, nous avons le plaisir d'annoncer notre **Concert de Noël**, intitulé « Noël tout blanc ! », qui aura lieu le vendredi **11 décembre 2026** en soirée, à l'église de Saint-Roch-de-l'Achigan. Réservez cette date!

Site Web : voixachigan.ca
Courriel : info@voixachigan.ca



CLUB FADOQ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Activités physiques

Viactive

Les lundis de 10h à 11h

Marche

Les lundis de 13h à 14h

Danse en ligne

Les mercredis de 13h à 14h30

Yoga sur chaise

Les jeudis de 10h à 10h45

Jeux

Pétanque atout, baseball poche,
La babette, visez juste et plus
1 samedi par mois de 9h à 12h

Rencontres hebdomadaires

Les jeudis

Bingo, cartes, jeux de 13h30 à 16h

Remue-ménages de 13h30 à 15h30

Nos dîners

23 octobre : Halloween

16 novembre : Brunch dansant

11 décembre : Noël

Monique Lacroix : 450 588-3121

Facebook : FADOQ St-Roch de l'Achigan



Informations

ABRI D'AUTO

Les abris seront autorisés à compter du 15 octobre 2026 et ce, jusqu'au 15 avril 2027. Ce règlement est valide pour l'ensemble du territoire.

L'abri doit être installé à une distance minimale de 2 mètres du trottoir ou de la bordure de la chaussée ou de la limite extérieure d'un fossé. Dans le cas d'un terrain de coin, l'abri ne doit jamais être situé dans le triangle de visibilité fixé à 7,5 mètres du point de rencontre des lignes de rue bordant le terrain où il se situe.

La Municipalité ne se tient pas responsable de tout dommage causé à un abri temporaire par sa machinerie et ses employés au cours de travaux d'entretien et d'opérations de déneigement des voies publiques si ledit abri n'est pas implanté conformément à la réglementation municipale.

sra.quebec/reglements

À METTRE À VOTRE AGENDA !

ENCOMBRANTS
27 novembre 2026



RÉSIDUS VERTS
20 octobre | 3 et 17 novembre 2026



SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES : REDOUBLONS DE PRUDENCE

Alors que les enfants sont de retour sur les bancs d'école, nous vous invitons à redoubler de prudence aux abords des établissements scolaires.

Ralentissez, soyez attentifs aux piétons et aux cyclistes, et respectez la signalisation ainsi que les consignes de la brigadière.

Rappel important : lorsque les feux rouges d'un autobus scolaire clignotent ou que son panneau d'arrêt est déployé, vous devez vous immobiliser complètement.

Merci de votre vigilance et de votre courtoisie, qui contribuent à assurer des déplacements sécuritaires pour tous les petits Achiganois et Achiganoises.



PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

Le saviez-vous?

La Municipalité offre plusieurs subventions et programmes d'aide financière à la population achiganoise.

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Deux programmes d'aide financière sont disponibles aux propriétaires de résidences et commerces situés dans le secteur du PIIA.

Programme d'aide financière à l'élaboration d'esquisse. **Montant maximal de 1 000 \$**

Programme d'aide financière à la restauration de bâtiment. **Montant maximal de 4 000 \$**

TOILETTES ET POMMEUX DE DOUCHE À FAIBLE DÉBIT

Une subvention d'un **montant maximal de 150\$** par toilette à faible débit ainsi qu'une subvention de 50% du montant de la facture incluant les taxes jusqu'à concurrence d'un **montant maximal de 45\$** par pommeau à faible débit.

COUCHES LAVABLES

Ce programme vise à encourager les parents à faire l'achat et à privilégier l'utilisation de couches lavables. Une seule subvention d'un **montant maximal de 150 \$** sera accordée par enfant.

PRODUITS DURABLES D'HYGIÈNE FÉMININE

Ce programme de subvention offre un remboursement des dépenses encourues lors de l'achat de produits durables d'hygiène féminine, soit des serviettes hygiéniques lavables, protège-dessous lavables et coupes menstruelles. **Montant maximal de 50 \$.**

REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS HORS TERRITOIRE

Les résidents de Saint-Roch-de-l'Achigan âgés de 17 ans et moins qui s'inscrivent à des activités non offertes par la Municipalité, mais offertes par un service des loisirs d'une autre municipalité pourraient bénéficier d'un remboursement équivalent au tarif supplémentaire pour non-résidents **jusqu'à concurrence de 250\$** par année par enfant.

Les résidents de Saint-Roch-de-l'Achigan âgés de 50 ans et plus qui s'inscrivent à des activités non offertes par la Municipalité, mais offertes par un service des loisirs d'une autre municipalité pourraient quant à eux bénéficier d'un remboursement équivalent au tarif supplémentaire pour non-résidents **jusqu'à concurrence de 100\$** par année par adulte.

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ATHLÈTES

La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan offre un programme de subventions destiné aux athlètes achiganois qui participent à des compétitions provinciales, nationales ou internationales.

Dates limites pour déposer une demande :
15 avril pour les compétitions de mai à octobre
15 octobre pour les compétitions de novembre à avril.

Pour être admissible, l'athlète doit notamment être résident de Saint-Roch-de-l'Achigan depuis au moins un an, être aux études à temps plein et être membre d'une fédération sportive reconnue. D'autres critères s'appliquent.

Vous pratiquez un sport de compétition?

Consultez la Politique de soutien aux athlètes et le formulaire de demande sur le site de la Municipalité.

La plupart des programmes sont disponibles jusqu'à l'épuisement du budget municipal alloué.

Pour tous les détails, consultez le site Web de la Municipalité.

sra.quebec/programmes-de-subventions

EST-CE QUE ÇA VA DANS LE BAC BLEU?

Avant de déposer une matière dans le bac bleu, prenez un instant pour vérifier s'il s'agit bien d'un **contenant**, d'un **emballage** ou d'un **imprimé**.

L'image ci-dessous vous présente les matières qui peuvent être déposées dans le bac bleu. Un bon tri commence par le bon bac!

En adoptant ce simple réflexe, vous contribuez à une meilleure récupération des matières et à une gestion plus responsable de nos matières résiduelles.

CONSEILS POUR PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE VOS BACS :

- Ne compactez pas les matières avec le couvercle;
- Évitez d'y mettre des matériaux lourds comme des roches ou de la terre, qui sont de toute façon interdits dans les bacs;
- Rangez-les à l'abri des intempéries;
- Placez-le en bordure de rue avec les poignées vers la maison;
- N'y déposez jamais de cendres chaudes (attendre 14 jours).

La durée moyenne d'un bac est d'environ 10 ans. Cela peut varier selon l'entretien, le type de matières déposées, l'entreposage, l'exposition au soleil, les conditions climatiques et l'utilisation.

Votre bac est brisé et a besoin d'être remplacé?

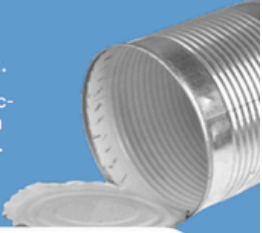
450 831-2182, poste 7045
gmr@mrcmontcalm.com



MRC de
Montcalm
Entre futur et nature

BAC BLEU : MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES





FRÉQUENCE

Le bac bleu est collecté aux deux semaines. Consultez votre calendrier de collectes pour connaître les journées applicables à votre municipalité.

MATIÈRES ACCEPTÉES

Pour savoir ce qui va au bac bleu, c'est simple : Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ? Si oui, ça va dans le bac de récupération* ! C'est tout.

* Exceptions : les contenants aérosols, les emballages de protection en styromousse ainsi que les plastiques compostables ou biodégradables ne doivent pas être déposés dans le bac bleu.

POUR TOUTES QUESTIONS :
450 831-2182, poste 7045 ou gmr@mrcmontcalm.com

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER !

PROMOTION DE L'ACTION DE GRÂCE!

valable jusqu'au 12 octobre 2026

Votre accès à la nature commence ici!



Vignette de stationnement
Parc régional de Kilkenny
3025, 8^e Rang Est, Saint-Calixte

25%
DE RABAIS SUR
NOS VIGNETTES*

Que vous soyez un visiteur occasionnel ou un amoureux régulier du grand air, il existe une vignette adaptée à votre rythme!

3 OPTIONS DISPONIBLES

Choisissez votre vignette et stationnez sans tracas :

Type de vignette	Résidents MRC de Montcalm		Non-résidents	
Mensuelle	20 \$	15 \$	25 \$	18,75 \$
Saisonnière (3 mois)	50 \$	37,50 \$	75 \$	56,25 \$
Annuelle	180 \$	135 \$	250 \$	187,50 \$

Preuve de résidence exigée pour les tarifs résidents.

*Date limite pour effectuer l'achat : 12 octobre 2026

STATIONNEMENT À LA JOURNÉE (sans vignette)

- Voiture ou moto : 10 \$ (par véhicule)
- Autobus, minibus ou véhicule récréatif : 25 \$ (par véhicule)

ACHAT ET RÉCEPTION FACILES (mrcmontcalm.com / section parc régional de Kilkenny)

- Par la poste (+8 \$)
- Cueillette gratuite à nos bureaux administratifs
1540, rue Albert, Sainte-Julienne
parc@mrcmontcalm.com
450 831-2182

FAITES PARTIE DES VISITEURS RESPONSABLES

Consultez les règles de conduite sur notre site web et contribuez à préserver cet espace naturel exceptionnel.

Ne manquez pas l'occasion de vivre le
Parc régional de Kilkenny à votre rythme...
TOUTE L'ANNÉE !



LES BONNES PRATIQUES POUR UN RAMASSAGE DE VOS BACS SANS SOUCIS

- Votre bac ne devrait jamais être d'un poids supérieur à 150 livres pour un bac de 240 litres et à 220 livres pour un bac de 360 litres.
- Ne pas déposer des objets sur le bac ou ne pas le remplir au-delà du couvercle.
- Si votre bac est brisé, il ne sera pas collecté.
- Si votre bac contient des matières qui ne sont pas acceptés dans la collecte, il ne sera pas collecté.
- Orientez la poignée et les roues vers votre résidence.
- Placez votre bac dans votre entrée, en bordure de rue.
- Laissez un espace d'au moins un mètre tout autour du bac.
- Assurez-vous que le couvercle soit complètement fermé.
- Assurez-vous que votre bac ne nuit pas aux opérations de déneigement.
- Les bacs de collectes ne sont pas interchangeables.
- Les bacs qui ont été peints ne seront pas collectés par l'entrepreneur.
- Placez votre bac en bordure de rue la veille de la collecte à partir de 19h ou avant 7h le matin même.

MON BAC N'A PAS ÉTÉ RAMASSÉ, QUE FAIRE?

Si les directives générales de bonnes pratiques ont bien été respectées et que votre bac n'a pas été collecté, veuillez communiquer avec la MRC de Montcalm directement, dès 8 h le lendemain matin.

450 831-2182, poste 7045
gmr@mrcmontcalm.com

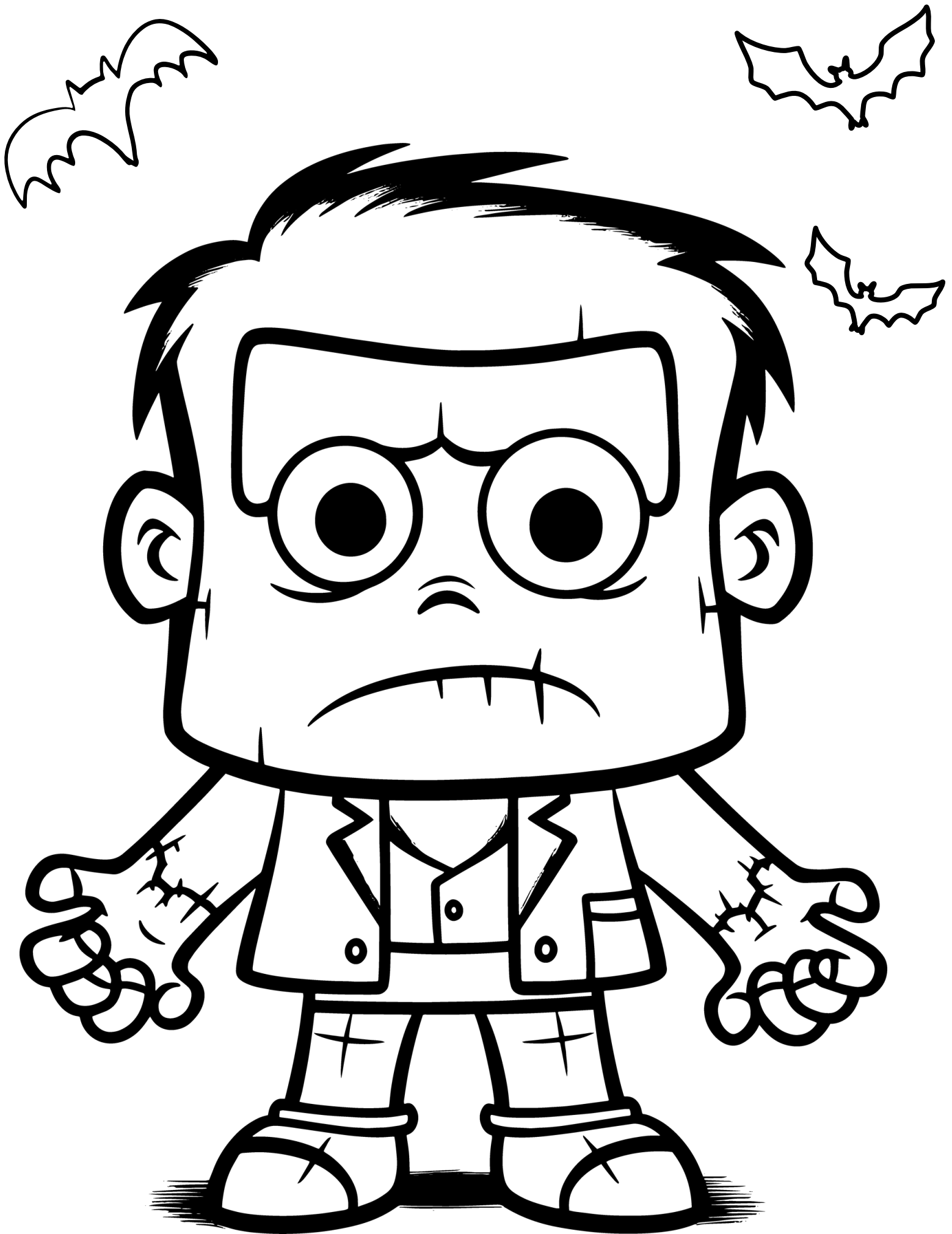


Le p'tit Achiganois

MOTS CACHÉS

C	I	T	R	O	U	I	L	L	E	N	N
H	A	R	A	I	G	N	É	E	M	O	O
A	O	N	B	O	N	B	O	N	N	S	S
U	L	U	N	E	B	A	L	A	I	C	C
V	C	H	A	T	L	F	N	O	T	R	R
E	M	O	N	S	T	R	E	T	R	I	I
S	O	R	C	I	È	R	E	H	E	B	B
O	P	H	N	O	M	T	I	A	R	F	F
U	I	L	F	A	N	T	Ô	M	E	U	U
R	C	T	A	B	L	R	É	T	N	O	H
I	O	U	M	S	E	E	A	U	B	H	U
S	B	O	N	S	O	R	C	H	A	Y	O

Araignée Citrouille Balai Monstre Chauve-souris
Fantôme Sorcière Lune Bonbons Chat





PCF

Papier 100% recyclé durable. Imprimé sur Rolland Enviro. Ce papier contient 100% de fibres recyclées durables, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC et désigné par Garant des forêts intactes.